

Conseil d'Établissement des Établissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mardi 21 novembre 2023

1. Appel des membres

Sont présent-e-s :

| | | |
|--|--|---|
| <i>Des autorités de l'ASIPE :</i> M. Nicolas Schmid | <i>Des professionnels actifs au sein des EPS :</i> M. Philippe Berdoz M. Christian Chevalier Mme Julie Hafsi Mme Sabrina Meystre | <i>Des milieux et organisations concernés par la vie des Établissements :</i> M. Philippe Delbrouck M. Benjamin Rey M. Patrick Altieri |
| <i>Des parents d'élèves :</i> Mme Patricia Egli Mme Daphnée Godel M. Alexandre Liechti Mme Isabelle Thierrin | <i>Invités :</i> M. Pierre-Alain Lunardi | |

Sont excusés : M. Houcine Louati et M. Xavier Nicod.

Sont démissionnaires : Mme Christelle Iff Thévoz, Mme Isabelle Pernet et M. Cyrille Roux

2. Présidence a.i. de la séance et jusqu'à désignation du nouveau membre du CI

Mme Pernet a démissionné, il faut la remplacer. Le futur regroupement ASSIEGE-ASIPE n'est pas encore prêt, il est donc nécessaire de nommer un-e président ad intérim. Selon les statuts, la place de la présidence est assurée par un-e représentant-e de l'ASIPE. M. Schmid a été d'accord de reprendre cette place.

Le 18 janvier prochain, il y a aura l'élection des deux nouvelles personnes pour remplacer Mme Pernet et Mme Iff Thévoz.

M. Roux sera remplacé par M. Joël Husson qui est son successeur à la tête de l'association des anciens élèves de Payerne et environ. Mme Godel l'invitera pour le prochain CÉt.

3. Validation du dernier PV du 4 avril 2023 et celui précédent du 27 septembre 2023

Aucune remarque sur les deux derniers PV.

4. Point de situation des sous-groupes

4.1. JO Paris 2024

L'idée du sous-groupe est d'incarner l'idée des JO dans ce qui se fait déjà dans les établissements et ce fera en 2 temps distincts.

- Le 26 juin aura lieu les jeux scolaires pour les 5-6P de l'établissement EPPC, l'idée est d'associer les différentes sociétés sportives de la région à la matinée afin de créer des ateliers où les enfants puissent venir découvrir des sports. Une flamme olympique sera également organisée pour la journée (brasero ou autre) et un discours d'ouverture.

Une lettre a été envoyée aux sociétés afin de voir qui serait intéressées à participer.

- Le 27 juin aura lieu les jeux scolaires pour les 9-10-11 S et l'idée est de faire venir un-e sportif-ve pour parler sur les valeurs du sport pendant 15-20 min. Une

La question du sous-groupe est est-ce qu'il y a un budget pour rémunérer la personne qui sera d'accord de venir ? → il y a un budget à disposition, dans la limite du raisonnable, il faudra voir le jour où l'on a une offre.

Il va falloir quelques renforts dans ce groupe car il y a du travail et des forces qui manquent car trois personnes ont quitté le sous-groupe.

4.2. Assemblée des parents

La soirée du 12 octobre s'est très bien passée, il y avait environ 50 participant-e-s à la soirée. Nous avons fait une première partie sur notre rôle en tant que représentant des parents, avec un retour sur les différents points que nous avons récoltés lors de l'assemblée de 2022 et nous avons ensuite eu deux présentations sur les procédures en lien avec le harcèlement-intimidation en milieu scolaire. Pour ces deux présentations nous avons pu compter sur Mmes Blumenstein, Hugi, Martins et Kolb.

Points positifs de la soirée :

- La participation de plus de 50 parents
- La qualité des présentations était très bonne
- La communication via les agendas des élèves fonctionne

Point négatif :

- Personne pour représenter l'établissement des Rammes dans les présentations, ce qui questionnent les parents car montre un écart dans les procédures entre établissements.

Une question des parents était de savoir s'il était possible de faire une semaine de bien-être dans les classes primaires comme cela s'est fait au secondaire et qui a récolté un franc succès. Le directeur présent a répondu que plusieurs choses se faisait au primaire pour le bien-être des enfants.

4.3. Cour de récréation

Cour de récréation de Corcelles : 4 bancs vont être installés prochainement dans la cour et également une estrade qui permettra aux élèves de s'asseoir ou de faire l'école dehors. Ceci a été financé par le Tir des enfants (association qui reverse le bénéfice du Tir des enfants du samedi de la fête de mai).

Avec l'arrivée d'un nouveau collègue à Corcelles à la rentrée 2027, le réaménagement de la cour de récréation arrive au bout car les autorités ne vont pas investir d'avantages, même si le projet n'était encore pas terminé.

Cour de la promenade : la rénovation du bâtiment de la promenade est en standby depuis un an. Des questions liées au financement doivent être pour l'heure réglée avant de continuer les travaux. Dans cette rénovation, il y a bien évidemment aussi la cours d'école qui sera rénovée.

Cour de récréation de la DLT : le projet est totalement bloqué car il y a un projet d'extension qui doit être fait sur le site de la DLT.

Dans ce sous-groupe, deux personnes sont sorties du CEt, il y manque donc aussi des forces pour mener à bien d'autres projets.

5. Divers et propositions individuelles

5.1. Le budget 2024 pour le CEt est de CHF 8000.-.

5.2. Demande de M. Harry Patthey concernant les panneaux de décorations

Notre solde pour l'année 2023 est de CHF 1336.45.-, nous sommes à l'unanimité d'accord d'octroyer cette somme pour permettre aux Rammes d'acheter des panneaux pour décorer le nouveau bâtiment.

Mme Godel se charge de demander à M. Patthey si le budget comporte déjà l'apport de l'ASIPE ou non ? Si c'est le cas, c'est le solde que le CEt prendra en charge, si ce n'est pas le cas, nous mettrons les CHF 1336.45.- que nous avons pour 2023.

5.3. M. Rey annonce qu'en 2025, le Giron des musques se déroulera à Payerne, et se demande dans quelle mesure le CEt pourrait s'impliquer.

Après discussion, nous proposons de créer un sous-groupe au prochain CEt et ainsi réfléchir en groupe sur ce sujet (décoration des élèves dans les commerces, de la place de fête, etc...)

5.4. Réponse aux courriels

Mme Godel dit avoir rencontré M. Galliker et que ce dernier n'a pas eu de réponse à son mail. Pour rappel, il s'agit des parents qui souhaitent que la chartes des bus soit appliquée notamment au niveau de l'usage des téléphones portables.

M. Lunardi va leur répondre prochainement.

5.5. Jetons de présence pour 2023

Mme Godel nous informe qu'elle doit envoyer le fichier Excel au plus tard le 15 décembre 2023. Merci donc de lui faire parvenir les dates et présences des sous-commissions au plus tard le 14 décembre.

6. Date de la prochaine séance

Le mardi 12 mars à 19h00,
dans la salle de l'ASIPE, dans le bâtiment de la DLT

Le président ad intérim clôt la séance à 20h35.

Le Président a.i :



Nicolas Schmid

La Secrétaire :



Daphnée Godel